

Enfants de Partout

numéro
174

La revue des donateurs du BICE - bice.org



AVEC VOUS DEMAIN

Un grand programme de formations à la résilience

EN DIRECT DU TERRAIN

Handicap et insertion professionnelle, un projet novateur

PORTRAIT

Marie Derain : une foi incarnée dans l'action



Réagir face au harcèlement scolaire

Sommaire

P. 3

Avec vous demain

Renforcer nos partenaires pour mieux aider les enfants

P. 4 et 5

Dossier

Lutter contre le harcèlement scolaire

P. 6

En direct du terrain

Ouvrir un avenir professionnel à des jeunes porteurs de handicap

P. 7

Portrait

Marie Derain de Vaucresson : une carrière au service des droits de l'enfant

P. 8

Agenda

- Des mini-festivals à travers le monde
- Formations à la parentalité responsable

Prière

Extrait de « Rosaire » de Francis Jammes

ÉDITO

Agir avant qu'il ne soit trop tard



“ Chères donatrices, chers donateurs, vous vous souvenez peut-être d'Ambre, 11 ans, ou de Lucas, 13 ans. Tous deux se sont donnés la mort, anéantis par le harcèlement de la part de leurs camarades. Ce qui frappe dans ces drames, c'est l'âge des protagonistes, majoritairement entre 8 et 15 ans. Comment prévenir ou stopper de telles violences ?

C'est l'enjeu de pHARe, le programme mis en place par l'Éducation nationale depuis la rentrée 2022. Un programme inspiré par ce qui se fait avec succès chez nos voisins d'Europe du Nord et que nous détaillons dans notre dossier. Il est en effet essentiel d'agir avant qu'il ne soit trop tard, mais aussi de prendre en charge les enfants qui ont été victimes. Nous savons, au BICE, que tout enfant qui a subi des traumatismes, qu'ils soient causés par le harcèlement ou tout autre forme de violence, peut trouver la force de se reconstruire. Nos partenaires le vivent au quotidien, eux qui accompagnent des milliers d'enfants vers la résilience. Ce soutien, fruit de nombreuses années de recherches et de mise en œuvre, est l'une des forces du BICE. Nos partenaires ne s'y trompent pas qui nous demandent de renforcer leur formation sur le sujet.

Permettez-moi pour conclure, de remercier Marie Derain de Vaucresson, pour l'entretien qu'elle a bien voulu nous accorder. Nous avons eu le privilège de la côtoyer lorsqu'elle était Défenseure des enfants et par la suite, grâce son intérêt pour notre mission. Sa carrière est toute entière dédiée à la protection de l'enfance. Son exemple nous renforce dans notre volonté, et notre devoir, de faire toujours plus et mieux.

Olivier Duval,

Président du Bureau International Catholique de l'Enfance

DE VOUS À NOUS

Une main tendue aux enfants d'Alep

Les Maristes bleus d'Alep, partenaire du BICE en Syrie, accueillent dans leur centre, avec l'aide

de volontaires, 120 enfants qui, depuis la guerre, ont sombré dans la très grande pauvreté.

Immédiatement après le séisme, ce centre a été ouvert aux enfants et familles pour les mettre à l'abri et leur procurer le minimum vital : repas chauds, lait en poudre pour les bébés, matelas, couvertures, vêtements. 1 000 personnes ont pu, dès les premiers jours, en bénéficier.

Le BICE s'est tout de suite engagé auprès de son partenaire en débloquant 10 000 €. Et vos retours, suite à notre appel à la générosité, ont permis de collecter 18 000 € pour faire face à cette situation de détresse extrême.

Andrea Rossi, directeur de la Fondation Mariste pour la Solidarité Internationale (FMSI), nous exprimait sa reconnaissance de voir les enfants apaisés, grâce à vous : « *Le premier sentiment qui anime aujourd'hui les enfants est la joie de se retrouver*



au centre. Ils ont de la nourriture, des activités, ils revoient leurs amis. Ils expriment peu à peu, par des dessins, toutes les émotions qu'ils ont ressenties. »

Un très grand merci d'avoir été là pour eux.

Former nos partenaires à l'aide à la résilience appliquée

Notre expérience auprès d'enfants vulnérables ou victimes de traumatismes a forgé notre conviction que la résilience permet de changer de regard, d'apprendre à découvrir et à faire fructifier ses ressources et ses talents. Notre expérience dans ce soutien est clé pour nos partenaires. De concert avec eux, nous démarrons de nouvelles formations.

Apprendre les uns des autres, nourrir la recherche par l'expérience terrain et inversement, c'est toute la force du travail que le BICE mène avec son réseau. En 2022, au moment de définir notre stratégie pour 2023-2026, nous avons consulté nos partenaires. Ceux-ci ont exprimé leur souhait de développer encore ces échanges, particulièrement sur le sujet de la résilience appliquée. Des formations viennent donc de débiter en avril : elles seront prolongées par six à huit projets qui s'appuieront directement sur les expertises acquises. En Afrique, ces formations sont assurées par Alda Ségla, psychologue formatrice. « *J'ai travaillé longtemps sur le terrain, raconte-t-elle, au Togo. J'ai pu observer que le BICE est la seule ONG à avoir autant développé l'approche résilience. Les partenaires nous disent qu'elle leur apporte beaucoup dans leur travail auprès des enfants et qu'ils l'intègrent aussi fréquemment dans leurs autres projets.* »

Naviguer avec l'adversité et non contre elle

La résilience, c'est la capacité à naviguer avec l'adversité plutôt que de lutter contre elle. « *Certains enfants trouvent par eux-mêmes, en eux et dans leur environnement proche comme la famille, la communauté, les ressources pour y parvenir,* explique Alda Ségla. *D'autres n'y arrivent pas et s'enfoncent dans les difficultés. Il faut que quelqu'un les aide à aller vers la résilience.* » C'est le but de nos formations : faire de nos partenaires de véritables facilitateurs de résilience pour ces enfants. Nous leur donnons ainsi les outils nécessaires pour développer chez l'enfant de quoi reprendre pied et lui faire découvrir son propre potentiel et ses réseaux de soutien.



Un atelier résilience auprès d'enfants en conflit avec la loi en Côte d'Ivoire.

Tenir compte de l'environnement de l'enfant

« *Dans nos formations, nous utilisons une jolie fable, celle du singe et du poisson, poursuit Alda Ségla. Le singe croit que le poisson est en train de se noyer et il le sort de l'eau, faisant son malheur en pensant le sauver. Tout est dit : il ne faut pas faire abstraction de l'environnement de l'enfant mais au contraire partir de lui.* » Les tuteurs apprennent également à développer la confiance de l'enfant, à l'accepter de façon inconditionnelle. Ils deviennent pour lui un point d'ancrage, sur lequel l'enfant va s'appuyer pour saisir les opportunités qui se présentent à lui et développer ses propres ressources et talents.

Une approche en perpétuelle évolution

Alda Ségla collabore depuis longtemps avec le BICE sur la question de la résilience. Elle constate que l'approche ne cesse d'évoluer et de s'enrichir, notamment grâce aux travaux de l'Université

Avec 60€
(20€ après réduction fiscale),
un partenaire est formé
à l'aide à la résilience.

catholique de Milan, partenaire de ces formations. « *Aujourd'hui, nous travaillons davantage sur les modes d'application que sur la théorie. Il y a eu également des évolutions sur les ressources que l'on cherche à mobiliser chez l'enfant : nous insistons davantage sur ses émotions, son ressenti. Le champ d'action du BICE s'est également étendu : initialement destinée aux professionnels qui accompagnaient les enfants victimes de violences, la résilience appliquée se tourne maintenant vers les enfants en conflit avec la loi, les enfants déplacés...* » À chaque fois, les outils s'adaptent, comme ils s'adaptent à la région et au contexte culturel où ils sont déployés. « *Avec le temps, ajoute Alda Ségla, des partenaires très formés créent aussi leurs propres ateliers.* » C'est bien tout l'enjeu de ces formations : développer peu à peu un corps de « *multiplicateurs* » de cette méthode d'intervention.

**MERCI DE NOUS AIDER
À SOUTENIR LA RÉSILIENCE
DES ENFANTS BLESSÉS.**



Lutte contre le cyber harcèlement au collège Claude Chappe - Ida Grinspan [Paris] le 9 février dernier.

LUTTER CONTRE LE HARCÈLEMENT SCOLAIRE

Lucas, Maëlle, ... ces prénoms ont fait raisonner dans l'actualité l'extrême violence que peut atteindre le harcèlement scolaire. Un enfant sur dix en serait victime dans les écoles françaises, des enfants de 8 à 15 ans, malmenés par des camarades tout aussi jeunes. Comment lutter ? Après le déploiement du programme PHARe dans toutes les académies, EDP fait le point.

En France, il aura fallu attendre 2011 pour que le phénomène du harcèlement scolaire soit nommé et défini. Il s'agit de violences verbales, physiques ou psychologiques, exercées par un ou plusieurs élèves sur un autre élève, de façon répétée et dans l'intention de nuire. Des violences telles qu'elles peuvent détruire. On pense à Ambre, Lucas, qui se sont donné la mort. Mais combien d'autres perdent le sommeil, s'isolent, sont retirés de leur école ou décrochent scolairement ?

Selon les statistiques du Ministère, il s'agirait d'un élève sur dix, âgé majoritairement entre 8 et 15 ans. Des enfants souvent pris pour cibles en raison de leur différence, comme l'explique très bien cette grand-mère, qui a souhaité garder l'anonymat. « Quand il a été avéré que mon petit-fils était un enfant à haut potentiel, ses parents ont décidé de le mettre dans une école privée réputée,

qui avait l'habitude de ce type d'élèves. C'est pourtant là qu'il a été harcelé. Il avait toujours eu la sensation de ne pas être comme les autres et d'en être fautif ; le harcèlement a trouvé son terrain dans ce raisonnement. »

Poursuivi, poussé dans les coins, incité publiquement à se suicider, le garçon, comme souvent les victimes, a longtemps gardé le silence « par peur de faire de la peine à ses parents », précise sa grand-mère.

Témoins de ces scènes, les autres élèves se sont aussi tus. Un classique selon Colette Chiche, principale de collège depuis 15 ans. « Ils ont tout vu mais ne disent rien, considérant qu'ils ne sont pas dans l'histoire.

Je leur explique que s'ils ont vu, ils sont dans l'histoire. Quand ils répugnent à dénoncer, je leur fais comprendre que garder le silence peut faire plus de mal encore. »

Mais c'est avant tout aux adultes qui encadrent les enfants d'être à l'écoute et vigilants. « Je suis beaucoup sur le terrain, j'observe les élèves, raconte Colette Chiche. Les moments de changements de salle sont très importants. Je dis aux enseignants que ce qui se passe dans le couloir avant ou après leur cours les concerne. Les assistants d'éducation doivent être sensibilisés eux aussi, le CPE¹, les parents. Je les incite à écouter leurs enfants, à décrypter les messages, même anodins. »

1 élève sur 10 serait victime de harcèlement scolaire.

La responsabilité de l'institution

Contrairement à d'autres pays comme la Norvège, qui a lancé des campagnes contre le harcèlement scolaire dès 1983, en France c'est en 2012 seulement qu'un numéro vert,

le 3020, a été mis en place, en 2015 qu'une journée nationale "Non au harcèlement" a été instaurée, et en 2019 qu'a été expérimenté le programme pHARe, généralisé à tous les établissements scolaires depuis la rentrée 2022.

Superviseure académique, Caroline Veltcheff a travaillé à son élaboration pendant cinq ans avec Éric Debarbieux². « C'est la première fois que l'on met en place à l'échelon national un véritable programme, affirme-elle, c'est-à-dire des actions articulées qui, ensemble, produisent leur effet. » Inspiré par ce qui se fait de longue date en Finlande, en Suède, au Danemark, il s'appuie, entre autres, sur la méthode dite « de préoccupation partagée » et sur la création, dans chaque établissement, d'un groupe d'élèves ambassadeurs de la lutte contre le harcèlement.

Restaurer l'empathie

« Avec la méthode de préoccupation partagée, explique Caroline Veltcheff, on évite de tomber à bras-raccourcis sur les coupables potentiels pour obtenir que les témoins cessent d'être du côté des rieurs et que les auteurs se rendent compte de ce qu'ils font. N'oublions pas que ce sont avant tout des enfants. » Les référents de l'établissement les reçoivent en entretien individuel, et partagent avec eux leur préoccupation pour tel élève dont ils ont observé qu'il n'allait pas bien. « Ce sont des entretiens très courts, l'idée n'étant pas d'avoir des explications, juste de rétablir l'empathie. Généralement, les auteurs commencent par dire qu'ils ne connaissent pas l'élève en question, on leur demande alors d'être plus attentifs. Les témoins, les rieurs, en revanche admettent vite qu'en effet, l'élève ne va pas bien, et changent de camps. La victime est reçue également en entretien, aussi longtemps et souvent qu'elle le souhaite. La méthode marche dans 85 % des cas. Elle dure 10 jours pendant lesquels on ne donne ni punitions ni sanctions. C'est pourquoi je dis aux référents de ne jamais hésiter à y recourir, elle ne peut pas faire de mal. »

Des ambassadeurs et des référents

Les groupes d'élèves ambassadeurs sont là pour repérer les camarades en souffrance. « Leur rôle est limité, précise Caroline Veltcheff, ils ne se substituent pas aux adultes, et apprennent à avoir une posture éthique. Ils sont fiers de leur mission qu'ils assument avec sérieux et implication. Certains ont été harcelés, d'autres souhaitent simplement contribuer au bon climat scolaire. Je me souviens aussi d'une élève qui avait eu le cran de déclarer qu'elle avait été auteure. C'est un grand pas vers la citoyenneté, quand on a cinq ou dix ambassadeurs dans l'établissement, ça se ressent. »

Pour piloter ce programme, chaque académie nomme deux superviseurs, et chaque établissement des personnes ressources qui appliqueront la méthode de préoccupation partagée, d'autres qui formeront les élèves ambassadeurs, plus une équipe chargée de déployer l'autre volet du programme : le développement des compétences psycho-sociales des élèves, à raison de dix heures annuelles, du CP à la 3^e.

**Numéro d'appel d'urgence
Stop harcèlement
3020**

**Du lundi au samedi,
de 9h à 18h**

Quels résultats espérés ?

Depuis sa mise en place, la lutte contre le harcèlement a permis une prise de conscience sociétale. « La parole se libère, observe Murielle Cortot-Magal, directrice générale d'EPE-IDF, l'association qui opère le 3020 depuis dix ans, en partenariat étroit avec l'Éducation nationale. Le nombre d'appels augmente de façon exponentielle depuis la création de la ligne, et nous constatons chaque année un pic en novembre, au moment de la journée nationale de lutte contre le harcèlement. »

Si l'on se réfère aux études annuelles menées dans les établissements par la Direction de l'évaluation et de la

prospective depuis 2011, les cas de harcèlement scolaire seraient en baisse. Ce que confirme Caroline Veltcheff : « Les premières années, cela représentait 10 à 15 % des élèves. Actuellement, grâce aux campagnes "Non au harcèlement", nous en sommes à 7 - 10 %. Avec le programme pHARe, nous espérons descendre à 2,5 - 3 %, comme dans les pays qui appliquent déjà la méthode. »

Et quand la méthode ne fonctionne pas ? « Selon la gravité des faits, explique Caroline Veltcheff, nous allons jusqu'au conseil de discipline avec exclusion définitive, et même la mise en place de mesures conservatoires pour protéger la victime. Cela dit, les familles souhaitent que le harcèlement cesse au plus vite, ce qui est compréhensible, et prennent souvent elles-mêmes l'initiative de changer leur enfant d'établissement. »

Murielle Cortot-Magal constate un certain désarroi des parents. « Bien souvent, ils appellent car ils ne se sentent pas écoutés ou ne savent pas comment joindre les référents d'académie. » Le manque de moyens financiers investis est également questionné, notamment par Nora Tirane, fondatrice de l'association de lutte contre le harcèlement "Marion la main tendue". C'est ce qu'elle confiait au journal Ouest France le jour des obsèques de Lucas, en janvier dernier : « Aucune dotation. Zéro euro du secrétariat d'État à la protection de l'enfance en dix ans. Seulement 50 000 € du ministère de l'Éducation nationale. Qu'est-ce qu'on fait avec ça ? »

Employant un peu plus de quatre écoutants-rédacteurs pour plus de 90 000 sollicitations et près de 22 000 appels traités en 2022, le dispositif du 3020 semble sous-dimensionné. « Ce sont des appels assez longs et durs, de 30 à 40 minutes en moyenne. Les écoutants se relaient, mais il en faudrait davantage, nous sommes aujourd'hui saturés », précise Murielle Cortot-Magal.

Le harcèlement à l'école est désormais pris en compte, et les moyens doivent être à la hauteur des enjeux.

1 - CPE : Conseiller principal d'éducation
2 - Délégué ministériel chargé de la prévention et de la lutte contre les violences en milieu scolaire

Ouvrir les entreprises aux jeunes en situation de handicap au Tadjikistan

Proposer un avenir professionnel à des jeunes en situation de handicap mental, c'est le pari ambitieux de notre partenaire au Tadjikistan, pays où l'habitude est encore aux institutions fermées. Il peut compter sur le soutien d'entreprises pionnières et de parrains qui donnent de leur temps pour former les jeunes.

Il y a encore quatre ans, les jeunes en situation de handicap mental étaient déclarés « *inemployables* » au Tadjikistan. Si ce n'est plus le cas, on est encore loin de toute idée d'inclusion professionnelle, comme nous l'explique Lola Nasriddinova, responsable d'IRODA. Cette association de parents d'enfants atteints d'autisme et autres handicaps est un partenaire du BICE. « *Rien n'est fait en terme d'accessibilité pour les personnes en situation de handicap physique, alors imaginez pour celles avec un handicap mental !* » Pourtant, certaines souhaitent travailler et en ont les capacités. « *Nous avons ouvert une cuisine sociale, un studio de design graphique et un atelier de couture où nos jeunes travaillent, encadrés par des professionnels.* »

Fort de cette première expérience, notre partenaire a souhaité aller plus loin en trouvant des stages en entreprises, voire des emplois, pour ces jeunes. C'est le projet que soutient le BICE, avec deux volets : l'inclusion professionnelle et le plaidoyer.

Ouvrir le monde de l'entreprise

Première étape : chaque semaine, une vingtaine de parrains et marraines viennent transmettre leur savoir-faire professionnel ou artistique. C'est l'occasion pour les jeunes de développer leurs compétences et leurs aptitudes à communiquer et à travailler en équipe, et pour les professionnels, de changer de regard. « *Je crois que nous avons tous à apprendre de ces personnes atteintes d'un trouble du spectre autistique, confie Vassilina, marraine travaillant dans la communication numérique. Personnellement, à leur contact, je perçois le monde autrement.* »



L'initiation à la poterie sous l'œil d'un parrain.

Seconde étape : développer un réseau d'entreprises prêtes à fournir aux jeunes un stage ou un emploi. « *Les entreprises sont souvent frileuses, constate Lola Nasriddinova, elles ont peur de perdre des clients. Des cafés, des fast-food, des magasins de vêtements, des sociétés de nettoyage commencent néanmoins à nous proposer des stages. La plupart sont dirigées par des personnes jeunes qui ont travaillé à l'étranger et ont déjà l'expérience de l'inclusion professionnelle. Nous gardons le contact avec les structures qui refusent, à travers des courriers, des vidéos. Elles ne sont pas encore prêtes mais on ne sait jamais quand le déclic va s'opérer !* »

Lutter contre l'institutionnalisation des jeunes

Les réussites sont encore rares mais elles peuvent faire boules de neige. Plusieurs jeunes sont actuellement en stage, notamment dans une grande chaîne de prêt-à-porter,

et trois ont trouvé un emploi. Pour convaincre davantage d'entreprises, la mise en place de mesures incitatives est nécessaire : avantages fiscaux, aides pour financer un coach. Ces propositions sont reprises dans le cadre du volet plaidoyer du projet. « *Les pouvoirs publics nous rétorquent qu'ils n'ont pas les moyens, déplore Lola Nasriddinova. En fait, l'argent va aux institutions, aux écoles spéciales, dont les enfants ressortent à seize ans, souvent sans savoir comment communiquer avec les autres.* » C'est contre cette pratique d'institutionnalisation qu'il faut lutter, parfois auprès des jeunes eux-mêmes : « *Au début, ceux qui percevaient une pension de l'État ne comprenaient pas pourquoi il leur faudrait travailler. Aujourd'hui ils y ont pris goût, parce qu'ils ont plus d'interactions sociales, qu'ils sont plus indépendants et perçoivent des revenus.* »

GRÂCE À VOTRE SOUTIEN, L'INCLUSION PROGRESSE ! MERCI.

Marie Derain de Vaucresson



« J'ai une foi incarnée dans l'action, la rencontre de l'autre. »

Juriste, ancienne Défenseure des enfants, Marie Derain de Vaucresson a consacré toute sa carrière à la protection de l'enfance. L'action, la rencontre de l'autre, le partage sont au cœur de ses engagements. C'est aussi, dit-elle, ce qui incarne sa foi.

Quelle enfant avez-vous été ?

Marie Derain: En raison d'un léger handicap à la naissance, j'ai beaucoup fréquenté les hôpitaux et bénéficié d'une grande attention. Cela a fait de moi une petite fille hyper sociable, bavarde, débrouillarde et tournée vers les autres. Nous vivions dans le sud de la Bourgogne, entre collines, vignes et églises romanes. Il y avait toujours beaucoup de passage à la maison, de rencontres. Mon père était cadre dans l'industrie, et ma mère a repris sur le tard un travail à La poste, par choix dans un quartier très populaire où elle rendait des services. Si la dimension sociale n'était pas présente dans leur cœur de métier, elle l'était dans leurs engagements. Notre école se trouvait à proximité d'un foyer de l'enfance. La directrice avait proposé que les enfants puissent être accueillis de temps en temps dans des familles. Mes parents se sont tout de suite proposés. Naturellement.

D'où est né votre engagement pour les enfants ?

J'ai su dès la fin du collège que je voulais être juge des enfants. Mais lors de mes stages à Paris pour préparer l'école de la magistrature, j'ai compris qu'ils voyaient les familles au mieux une fois par mois. Cela manquait de concret pour moi qui avais tant aimé, dans mon engagement chez les scouts, l'action, l'animation

des jeunes, la rencontre. Je me suis alors orientée vers la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ) en 1997. À l'époque, nous étions en charge non seulement des jeunes en conflit avec la loi mais aussi de la protection de l'enfance. Ma culture scout me porte à favoriser les apprentissages par l'action, la responsabilisation des jeunes. J'ai beaucoup encouragé les éducateurs à le faire. Je suis restée à la PJJ jusqu'à ma nomination comme Défenseure des enfants en 2011, puis j'ai été secrétaire générale du Conseil national de la protection de l'enfance, avant de retourner dans le giron de la Justice, à l'inspection générale de la justice en 2020. Pendant 10 ans, je me suis donc consacrée exclusivement aux droits de l'enfant et à la protection de l'enfance. Mon expérience de vie a développé chez moi une foi incarnée dans l'action, la rencontre de l'autre.

Comment abordez-vous votre mission de Présidente de l'Instance nationale indépendante de reconnaissance et de réparation des victimes (inir) ?

Mon expérience dans le scoutisme et à la PJJ sont fondatrices dans ma façon d'aborder la mission que m'a confiée la Conférence des évêques. Les enfants, les jeunes, cabossés par la vie cherchent toujours à pousser les limites, à vérifier si les adultes en face d'eux vont tenir le coup. Nous sommes dans le même rapport d'exigence avec les personnes qui ont été victimes de violences sexuelles dans l'Église et se sont longtemps heurtées à des murs. Il y a quelque chose d'irréparable chez certaines qui les rend difficilement accessibles à la démarche proposée. C'est très dur, mais nous tenons.

Quelles sont vos craintes et vos espoirs pour les enfants ?

Je redoute le repli sur soi qui conduit à une indifférence au prochain. Il y a certes des élans altruistes chez les jeunes, mais ce sont parfois des démarches individuelles, avec un effet relatif sur la transformation de la société. C'est cette perte du collectif qui me préoccupe. Je trouve en revanche des raisons d'espérer en constatant la place et la capacité d'agir grandissantes qu'on laisse aux enfants. J'ai contribué à mettre en place le Collège d'enfants au sein du Haut conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge, une douzaine d'enfants de dix à seize ans qui contribuent à la réflexion sur les politiques publiques qui les concernent. Ils apportent des sujets et souvent déplacent le débat. Cela change le regard que les adultes portent sur eux, et ce sont des expériences prometteuses pour l'avenir de ces enfants et adolescents. Dans les évangiles, Jésus donne le pouvoir d'agir aux personnes qui s'adressent à lui. C'est un puissant moteur de respect de l'autre. Actionner ça, c'est ma façon de vivre ma foi.

Des mini-festivals à travers le monde



« **Enfances dans le monde** », le festival de films documentaires organisé à Paris jusqu'en 2021, et le Prix des jeunes décerné à cette occasion

ont prouvé leur impact formidable en termes de sensibilisation des adolescents sur la question des droits de l'enfant. C'est pourquoi nous avons proposé à nos partenaires, dans le cadre de notre programme Enfance sans violences, d'organiser des mini-festivals, dans leur pays. Des documentaires seront ainsi présentés sur des situations de violences faites à des enfants en Iran, en Suède et en France. Un mini-guide a également été conçu pour en faciliter l'organisation. Les premiers festivals devraient avoir lieu dès ce printemps.

Pour une « parentalité responsable »

La « parentalité responsable » est une des clés pour prévenir les violences dont trop d'enfants sont victimes au sein même de leur famille. Dans le cadre du programme Écoles sans murs, le BICE a invité tous ses partenaires à un cycle de webinaires sur le sujet. 106 membres d'Afrique, d'Amérique latine, d'Europe de l'Est et d'Asie ont ainsi participé à des formations en ligne en ce début d'année. Elles vont être complétées sur les prochains mois par la publication d'un mini-guide, en 3 langues et la création de courtes vidéos.

Votre avis nous intéresse !

Nous serions heureux de connaître votre usage et votre avis sur EDP. Un grand merci de participer à notre enquête en remplissant le questionnaire joint à ce numéro et en le retournant dans l'enveloppe T.



Bon de générosité

À retourner avec votre chèque à l'ordre du BICE
BICE - 9 rue du Delta - 75009 Paris

Oui, je soutiens le **BICE** avec un don de :

50 € 100 € 150 €

Soit, après réduction fiscale

17 € 34 € 51 €

Merci de m'adresser mon reçu fiscal. Si je suis imposable, je pourrai déduire 66 % de mon don.

Nom Prénom

Adresse

Code postal [] [] [] [] [] Ville

E-mail

Dans le cadre du Règlement général pour la protection des données (RGPD) vous disposez, en vous adressant par écrit à notre siège, d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement des données vous concernant ou une limitation du traitement. Ces données pourront être utilisées par le BICE et ses partenaires à des fins de prospection. Si vous souhaitez vous opposer à cette utilisation, cochez la case ci-contre

EDP174

PRIÈRE



ROSAIRE

Par la mère apprenant que son fils est guéri,
Par l'oiseau rappelant l'oiseau tombé du nid,
Par l'herbe qui a soif et recueille l'ondée,
Par le baiser perdu par l'amour redonné,
Et par le mendiant retrouvant sa monnaie :

Je vous salue, Marie.

[...]

Par le gravissement escarpé de l'ermitage
Vers les sommets que les perdrix blanches habitent,
Par les troupeaux escaladant l'aube du ciel
Pour se nourrir plus que de neige de miel,
Et par l'Ascension du glorieux soleil :

Je vous salue, Marie.

Extrait de « Rosaire », de Francis Jammes

